

L'ÉCHO

Juillet 2014

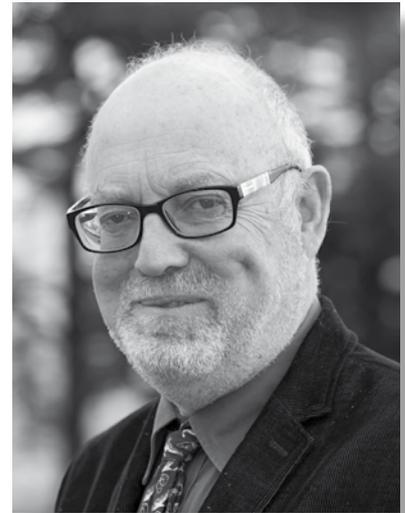


de *Bel Air*



Le
nouveau
conseil
municipal

La nouvelle équipe municipale et moi-même vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de mars dernier. Nous nous efforcerons d'être à votre écoute afin de finaliser dans la mesure du possible les besoins dont vous nous ferez part. Dans le cadre du budget 2014, la nouvelle équipe a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition. Toujours attentifs à améliorer notre cadre de vie, les travaux d'amélioration énergétique et acoustique seront entrepris à la salle Georges Prêtre. La réfection totale de la cour de l'école est programmée pour début juillet et une étude de réhabilitation du presbytère est en cours. Dans ce lieu, nous prévoyons d'y installer la mairie et faire un logement. Une ébauche faite sous la main experte de notre conseiller Bernard Strehaiiano est affichée dans la salle du conseil.



Dans le cadre de la Communauté d'agglomération, trois nouveautés vont voir le jour :

- **ADSL** : la Communauté et l'opérateur Orange ont passé une convention de desserte. La commune de Navès entre dans les études prioritaires de desserte. Celles-ci débiteront en 2015 et les travaux suivront en 2016. Fin 2016, la fibre optique sera déployée sur l'ensemble du territoire communal.
- Au cours du 1er semestre 2015, le ramassage des ordures ménagères sera modifié : ramassage au porte à porte avec un bac individuel.
- Le ramassage scolaire (compétence de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, mais plus celle du Conseil général) sera modifié. Le point de montée et de descente sera sur la place de la Maison des Associations, et non à Fongledou. Vous trouverez des informations dans les pages suivantes.

N'oubliez pas la fête de notre village qui aura lieu les 21, 22, 23, 24 et 25 août, pour passer un agréable moment de détente et de convivialité.

Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc Cousinié
Maire de Navès

Etat civil

Naissances

DORI LASTERE Antoine
le 26 février 2014

LOUKKAS Juliette, Louise, Rose
le 21 mars 2014

TESTE Giulia, Laura, Lucile
le 17 juin 2014 à Castres

Mariages

MARCATO Sébastien
avec CABANES Angélique,
le 28 juin 2014

MAX Jean-Paul
avec FATOUT Françoise,
le 28 juin 2014

Décès

REGIS Yvette,
90 ans,
19 février 2014

Directeur de la publication :

Marc Cousinié

Rédacteur en chef :

Brigitte Baux

Comité de rédaction :

Commission Culture et Communication

Conception et réalisation :

PHOLIO - Laurent Frézouls

Imprimerie :

Couleurs d'Autan - 81100 Castres

Ce numéro a été tiré à 350 exemplaires

TRANSPORTS SCOLAIRES

Du nouveau pour la rentrée

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet organise désormais les transports scolaires dans le périmètre de ses 16 communes membres*.

A ce titre, elle transporte tout élève d'un établissement primaire ou secondaire qui remplit les trois conditions suivantes :

- être domicilié et scolarisé dans l'une des 16 communes membres,
- être domicilié à plus de trois kilomètres de l'établissement scolaire en zone rurale et à plus de cinq kilomètres en zone urbaine,
- fréquenter un établissement scolaire défini par la carte scolaire.

Concernant notre commune, le point d'arrêt se situe dorénavant sur la place du village.

Retrouvez les horaires mis en place dans les tableaux ci-contre.

Si l'élève fréquente un établissement situé hors du périmètre de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, l'inscription doit se faire auprès de la FEDERTEEP (www.federteep.org)

Plus d'informations au 05 63 71 80 00

ou au Point d'information Libellus, 3 allée Alphonse Juin à Castres.

(*) Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailbac, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn, Le Rialet, Saint-Amans-Soult, Valdurenque, Le Vintrou.

Aller Navès-Castres

Commune	Point d'arrêt	L M M J V
NAVÈS	Navès centre	07:15
CASTRES	Lacaze Basse	07:25
	Maillot*	07:27
	Les Cèdres	07:28
	Bd des Lices	07:33
	Evêché	07:35
	Lycée/LEP Borde Basse	07:50

(*) Pour les élèves scolarisés à Anne Veaute et pour ceux des Cèdres (le soir) : arrêt Maillot.

Retour Castres-Navès

Commune	Point d'arrêt	- - M - -	L M - J V	L M - J V
CASTRES	Lycée/LEP Borde Basse	12:10	17:10	18:10
NAVÈS	Bd des Lices	12:20	17:20	18:20
	Evêché	12:23	17:23	18:23
	Maillot (*)	12:25	17:25	18:25
	Lacaze Basse	12:27	17:27	18:27
	Navès centre	12:40	17:40	18:40

ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES

Une année de découverte et de réussite

Depuis la rentrée de septembre 2013, le maire et son conseil municipal avaient pris la décision d'appliquer la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires. Il était retenu le choix du mercredi matin comme demi-journée supplémentaire et décidé d'effectuer l'activité péri-scolaire le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30.

Cette année nous aura servi, pour les années à venir, tant sur l'organisation des plannings que sur le type d'activités.

Malgré quelques difficultés pour se mettre « dans le rythme », nous avons eu la reconnaissance d'être cités en exemple par la presse locale et régionale qui se sont fait grandement l'écho de l'activité « Chasse » mise en place par la municipalité dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

En effet, outre les activités badminton, danse, arts plastiques, éveil pour les plus petits... les élèves ont pu découvrir la faune et la flore grâce à Alice Terrier, chargée de mission Environnement à la Fédération Départementale de Chasse. Elle les emmène sur le terrain à la recherche de gibier sauvage, de traces fraîches, d'herbes pour compléter l'herbier commencé depuis le début de l'année. Au fil de leur promenade, ils découvrent des orchidées sauvages, une garenne, une peau et des os de lapin, observent des insectes à la loupe... Ils apprécient cette découverte de la faune sauvage dans son milieu naturel, la reconnaissance des empreintes avec moulages, des jeux sur la relation proie-prédateur afin



Photo Sophie Charrier

de comprendre aussi la chaîne alimentaire. « Nous abordons les notions d'écologie de façon ludique » confie Alice ravie de voir l'engouement des enfants pour ses ateliers.

Pour la rentrée 2014, il a été décidé de maintenir cette formule qui nous semble être la plus propice à l'intérêt de l'enfant.

Un règlement sera mis en place et tous les élèves qui souhaiteront participer aux activités péri-scolaires devront s'engager à le respecter. D'autres pistes possibles d'activités culturelles et manuelles sont à l'étude, n'excluant pas la possibilité d'une participation financière à la charge des parents.

Nous sommes prêts à recevoir vos idées pour de nouvelles activités, ou vos actes de candidature pour encadrer une activité.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes, employés communaux, Rosy, Myriam, Laëtitia, les intervenants, Laëtitia Villajos pour l'organisation des plannings et activités proposées, Alice pour l'activité Chasse-Nature et les bénévoles, Isabelle Léon, ainsi que les membres du club des Aînés, qui se sont investis dans cette mission afin que cette année de découverte soit une réussite.

Merci à toutes et à tous.

Pierre Calmels

Les élus du nouveau

La nouvelle équipe municipale a été élue le 23 mars 2014. Elle est composée de 6 femmes et 9 hommes, dont 8 anciens et 7 nouveaux.

► Les anciens :

Cousinié Marc

Maire sortant

Depuis 1989 il dirige la commune de main de maître.

Il a été réélu pour son 5^{ème} mandat en tant que maire, après avoir débuté par un 1^{er} mandat de conseiller municipal suivi d'un 2^{ème} mandat de 1^{er} adjoint. Chef d'orchestre de toutes les commissions municipales, il est également délégué pour la commune à la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il est également président du SIAEP, délégué départemental du SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) et de bien d'autres commissions de la Communauté d'Agglomération et autres représentations aux conseils et syndicats territoriaux.



Chappert Denis

(Conseiller municipal sortant),

Il est responsable de la commission Agricole.

- Commissions municipales : Membre de la commission Culture-Communication, Jeunesse-Sports, Associations.

Baux Brigitte

(Adjointe au Maire sortante)

1^{ère} adjointe

- Commissions municipales : Elle supplée le maire pour les commissions Finances / Culture, Communication, Jeunesse, Sports, Associations. Membre de la commission Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public, et de la commission Personnel Communal.
- Représentation aux conseils et syndicats territoriaux : Suppléante à la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.



Courtois Michel

(Conseiller municipal sortant),

- Commissions municipales :

Membre de la commission Finances / Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public / Action Sociale / Agricole.

- Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :

Membre du CCAS, du SIAEP, et de la CCID.



Sicard Gilles

(Adjoint au Maire sortant)

2^{ème} adjoint

- Commissions municipales : Il a plus particulièrement en charge les Travaux communaux, la Voirie, les Assainissements, l'Urbanisme, le Patrimoine, le Cimetière, les affaires relevant des adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public, et le Personnel Communal.

Membre des commissions Finances et Agricole.

- Représentation aux conseils et syndicats territoriaux : Suppléant au SCOT, membre du SDIS, du SIAEP, de la CCID.



Daydé Didier

(Conseiller municipal sortant),

- Commissions municipales :

Membre des commissions Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public / Culture, Communication,

Jeunesse, Sports, Associations / Scolaire

- Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :

Membre suppléant de la CCID.

Calmels Pierre

(Conseiller municipal sortant),

3^{ème} adjoint

Il est responsable des commissions Scolaire et Action Sociale

- Commissions municipales : Membre des commissions Finances / Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public / Culture, Communication, Jeunesse, Sports, Associations, et Personnel Communal.
- Représentation aux conseils et syndicats territoriaux : Membre du CCAS, du SIAEP et de la CCID. Il est le conseiller correspondant Défense.



Pont Isabelle

(Conseillère municipale sortante),

- Commissions municipales :

Membre des commissions Scolaire / Action Sociale.

- Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :

Membre du SIAEP



conseil municipal

► Les nouveaux :

Canredon Valéry

• Commissions municipales :
Membre des commissions Finances / Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public
• Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :
Membre du SIAEP.



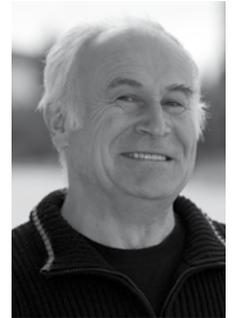
Cosenza Catherine

• Commissions municipales :
Membre des commissions Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public / Action Sociale
• Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :
Membre du CCAS, et déléguée au Comité National de l'Action Sociale (CNAS)



Strehaïano Bernard,

le doyen de l'équipe
• Commissions municipales :
Membre de la commissions Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public
• Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :
Membre du SDET et de la CCID



Denjean Nathalie

• Commissions municipales :
Membre des commissions Finances / Scolaire



Poulain Mathieu,

le benjamin de l'équipe
• Commissions municipales :
Membre des commissions Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public / Culture, Communication, Jeunesse, Sports, Associations

Barbara Guillaume :

• Commissions municipales :
Membre des commissions Travaux Communaux, Voirie, Assainissements, Urbanisme, Patrimoine, Cimetière, Adjudications, appels d'offres et délégations du Service Public / Scolaire / Agricole
• Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :
Membre suppléant de la CCID.



Fatout Françoise

• Commissions municipales :
Membre des commissions Culture, Communication, Jeunesse, Sports, Associations / Action Sociale
• Représentation aux conseils et syndicats territoriaux :
Membre du CCAS, et déléguée à l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)



Résultats des élections municipales (23 mars 2014)

	658	%
Inscrits	658	
Abstentions	198	30,09
Votants	460	69,91
Blancs ou nuls	21	3,19
Exprimés	439	67,00
	Voix	
Cousinié Marc	407	
Barbara Guillaume	435	
Baux Brigitte	425	
Calmels Pierre	420	
Canredon Valéry	429	
Chappert Denis	424	
Cosenza Catherine	432	
Courtois Michel	424	
Daydé Didier	431	
Denjean Nathalie	433	
Fatout Françoise	435	
Pont Isabelle	431	
Poulain Mathieu	437	
Sicard Gilles	426	
Strehaïano Bernard	433	

Les délégations aux organismes extérieurs

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Saïx-Navès : **Françoise FATOUT**

CACM (Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet) : **Marc Cousinié** (délégué), **Brigitte Baux** (suppléante)

Commission Locale de Transfert des Charges à la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet : **Marc Cousinié**

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : **Françoise Fatout**

SDET (Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn) : **Gilles Sicard** et **Bernard Strehaïano**

S.I.A.E.P. de Saïx-Navès (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) :

Président : **Marc Cousinié**

Délégués : **Pierre Calmels, Valéry Canredon, Michel Courtois, Isabelle Pont, Gilles Sicard**

CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :

Membres : **Michel Courtois, Gilles Sicard, Pierre Calmels**

Suppléants : **Guillaume Barbara, Didier Daydé**

CNAS (Comité National de l'Action Sociale) : **Catherine Cosenza**

Conseiller correspondant Défense : **Pierre Calmels**

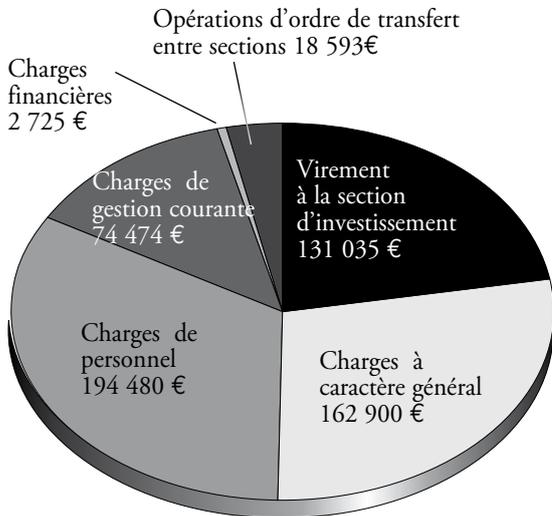
SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) :

Délégué : **Marc Cousinié**, suppléant : **Gilles Sicard**

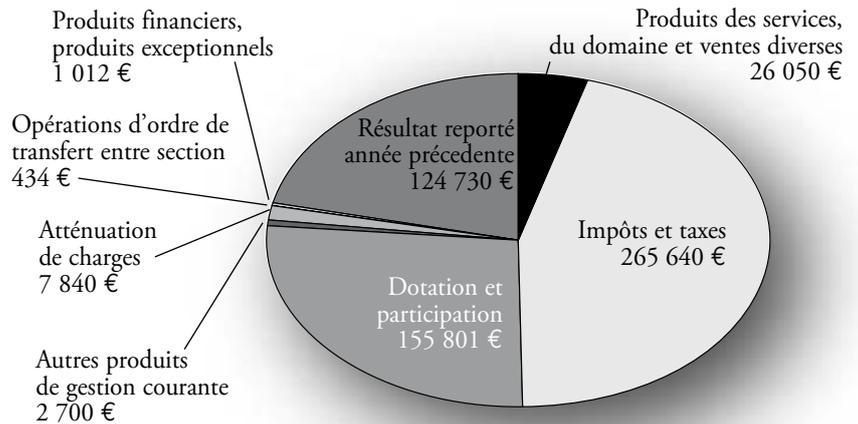
FINANCES

Budget de fonctionnement (584 207 €)

• Dépenses

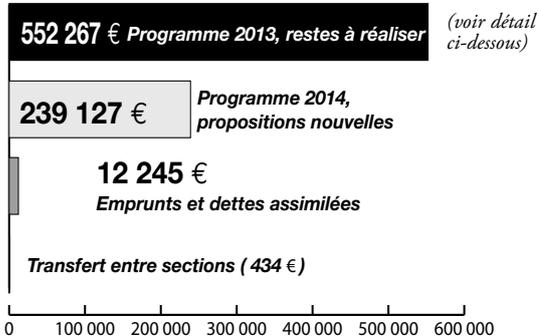


• Recettes

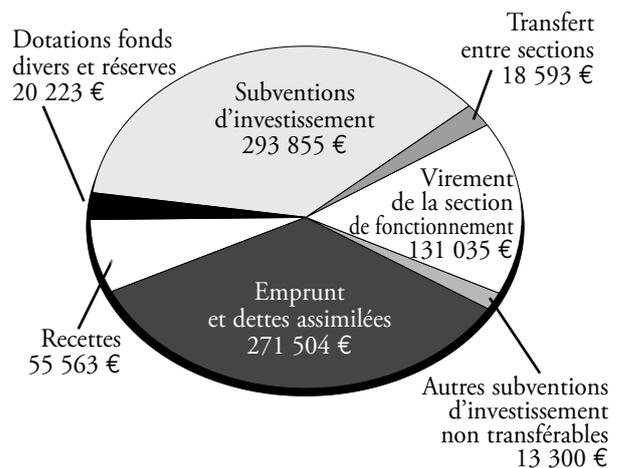


Budget d'investissement (804 073 €)

• Dépenses



• Recettes



Dépenses d'équipement prévues pour 2014 (en €)

Cimetière	2 540
Electrification rurale	33 134
Etude aménagement presbytère	5 000
Informatique mairie	2 560
Ecole achat de matériel	1 500
Voirie communale	170 489
Aménagement salle Georges Prêtre	23 904
TOTAL	239 127

Autres budgets

Budget assainissement collectif	120 313 €
Exploitation	69 925 €
Investissement	50 388 €
Budget assainissement autonome (SPANC)	6 620 €
Budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	2 150 €

Pas d'augmentation des taxes locales pour 2014

	2014	RAPPEL 2013
Taxe d'habitation	11,42 %	11,42 %
Taxe foncier bâti	23,61 %	23,61 %
Taxe foncier non bâti	72,09 %	72,09 %

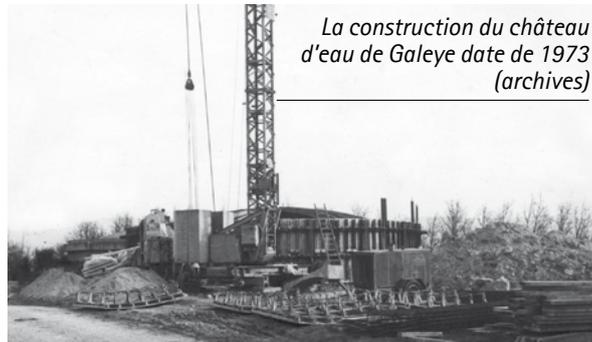
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Au fil de l'eau

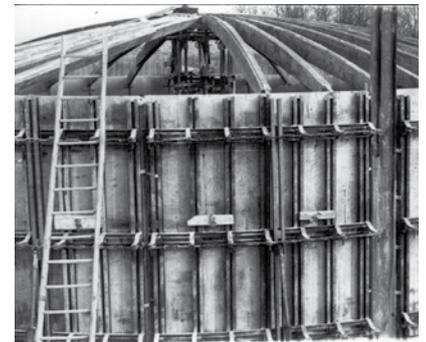
Créé par arrêté préfectoral du 26 juillet 1968 pour alimenter les communes de Saix et de Navès, le syndicat d'adduction d'eau potable s'est considérablement développé. A ce jour, il dessert en plus des communes précitées, une partie de la commune de Labruguière (La Bélarié, Nauzel) et la totalité de la commune de Sémalens (198 000 m³ en 2013).

Depuis le 1^{er} janvier 1989, le service est exploité par un délégataire qui est Véolia Eau. A ce jour le nombre d'abonnés est de 1939 (1618 sur Saix, 304 sur Navès, 17 sur Labruguière, 1 Sémalens) pour un volume vendu de 532 774 m³ (Saix 277 394 m³, Navès 54 437 m³, Labruguière 2 223 m³, Sémalens 198 720 m³). Pour acheminer cette eau, c'est 99,5 km de canalisations qui serpentent dans nos communes. Afin d'assurer la qualité et le suivi de la ressource, plus de 400 analyses ont été réalisées cette dernière année (voir tableau), toutes étant négatives.

Pour pérenniser et assurer l'avenir des ressources, le syndicat vient de signer une convention d'achat d'eau avec le syndicat du Pas des Bêtes.



La construction du château d'eau de Galeye date de 1973 (archives)



Nombre de résultats d'analyses et conformité sur l'eau produite et distribuée

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des références	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des références
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologique	30	30	20	20
Physico-chimique	394	394	38	38
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologique	49	49	38	38
Physico-chimique	163	161	61	61
Autres paramètres analysés				
Microbiologique				
Physico-chimique	91		20	

DÉCHETS VERTS

Interdiction de brûlage à l'air libre

Le règlement sanitaire départemental (RSD) dispose, en son article 84, que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». Or, en application du code de l'environnement, les « déchets verts » (éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage, y compris les déchets de jardins ou parcs municipaux, etc...) sont assimilés aux ordures ménagères.

Il est donc interdit de brûler les déchets verts qui doivent impérativement être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

L'objet d'une telle réglementation se veut avant tout protecteur de l'environnement, pour lutter contre la pollution de l'air par les particules, la France étant encore, trop souvent, en infraction par rapport aux normes européennes de concentration dans l'air de ces particules, novices pour la santé. A noter que le non-respect des dispositions du RSD expose le

contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450 €.

Parallèlement, les pratiques d'écobuage, les brûlages dirigés et les brûlages liés aux activités agricoles sont en dehors du champ d'action de la réglementation relative aux déchets mais relèvent de la compétence de police générale du préfet et pourront être interdits temporairement et localement dans le cadre des plans de protection de l'atmosphère et de la réglementation relative au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

Enfin, en matière agricole, le brûlage des pailles est interdit au titre de la « conditionnalité » de la Politique Agricole Commune et les dérogations éventuelles relèvent de la compétence du Préfet.

Le savez-vous ?

Les « déchets verts » sont précieux pour nos jardins.

L'herbe de tonte et les feuilles ramassées peuvent servir de paillage autour des arbres, arbustes, dans les massifs (dans le potager s'il n'y a pas de graine et de produit chimique).

Le paillage :

- préserve l'humidité du sol et dispense ainsi de la corvée d'arrosage trop fréquente
- étouffe les mauvaises herbes
- nourrit les plantes en se décomposant lentement.

Les fines branches de la grosseur d'un doigt et les feuilles résultant de la taille des haies (non résineuses) broyées peuvent servir de paillage comme précédemment avec les mêmes effets bénéfiques quand il est étalé encore gorgé de sève aux pieds des plantes et des arbres. Il s'agit du Bois Rameal Fragmenté (B R F) : www.brfgeneration.fr

L'herbe et les feuilles mélangées

aux « déchets de cuisine » dans un composteur fournissent un excellent compost qui nourrira vos plantations.

Si votre voisin est jardinier, pensez à lui faire plaisir !

Rappel :

Il est bien évidemment interdit de se débarrasser des déchets verts en les jetant dans les poubelles.

Déchetteries Trifyl

Horaires d'ouverture des déchetteries proches de chez vous :

- **Labruguière**, Prado de Lamothe, Tél. 05 63 37 80 35: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- **Castres** : Déchetterie Trifyl, ZI de Mélou, Tél. : 09 73 73 31 05 (Appel non surtaxé) : du lundi au samedi de 8h à 18h50

SUMMER SCHOOL

Recherche famille d'accueil

Claudine Hérial, de Barginac, a créé un centre de formation spécialisé en Anglais, AALEC, et a lancé pour l'été 2014 le programme «Summer School» destiné aux jeunes de 11 à 18 ans sur la base de loisirs du Dicosa, qui allie formation et immersion pour améliorer son niveau d'anglais. Pour mener à bien ses projets, elle est à la recherche de familles d'accueil anglaises. Si vous en connaissez, merci de faire passer le message.



Hello !
We are looking for volunteer english host families in Castres or nearby for one week in august to host two french teenagers who take part in a Summer School. You will get 250€/child to cover your expenses.
Please contact :
aalec@orange.fr

et aussi...



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie.

Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :
CEI-Centre Echanges Internationaux
Fabienne Dauzats
06 28 70 71 72
Bureau Coordinateur CEI : 02 99 46 10 32

Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Veuillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin.

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi 8h00 - 12h00
13h30 - 17h30

Mardi 8h00 - 12h00
13h30 - 19h00

Jeudi 13h30 - 17h30

Vendredi 8h00 - 12h00
13h30 - 19h00

Pensez à consulter

www.ville-naves.fr



Résultats des élections européennes (25 mai 2014)

Inscrits	659	%
Abstentions	318	48,25
Votants	341	51,74
Blancs ou nuls	14	2,12
Exprimés	323	49,01

	Voix	
Hondema-Mokrane (DIV)	0	0,00
Torremocha (EXG)	4	1,24
Tellechea (DIV)	0	0,00
Gourousse (DVD)	0	0,00
Aliot (FN)	95	29,41
Rochefort (UC)	19	5,88
Marty (DVD)	5	1,55
Pradalier (EXG)	0	0,00
Mélenchon (FG)	32	9,91
Husset (DIV)	2	0,62
Mahuet (DIV)	0	0,00
Poutou (EXG)	5	1,55
Rozière (UG)	40	12,38
Bové (VEC)	29	8,98
Alliot-Marie (UMP)	55	17,03
Boussion (DVG)	13	4,02
Lenne (DIV)	1	0,31
Nègre (DIV)	1	0,31
Chamagne (DVD)	2	0,62
Ghazouane (DIV)	0	0,00
Martinez (DVD)	1	0,31
Lesellier (DVD)	17	5,26
Juy (DIV)	2	0,62
Camus (EXD)	0	0,00
Gros (DIV)	0	0,00

En bref

A noter sur votre agenda : Festival Autan de Blues

Vendredi 10 octobre, 18h, à Navès



La municipalité a reconduit son partenariat avec le Bolegason pour être partie prenante du Festival Autan de Blues programmé avec le soutien du Pays d'Autan. Retenez déjà la date du vendredi 10 octobre pour un apéritif-concert à Navès à 18h.

Rappel : Réglementation des bruits

Article 18 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Article 19 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Les jours ouvrables : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Chiens errants

Nous devons encore une fois sensibiliser les propriétaires de chiens concernant la divagation de ces animaux sur le territoire. En effet, des personnes se plaignent auprès de la mairie de ces animaux errants et des troubles qu'ils pourraient engendrer. Il est donc important de tenir ses animaux en laisse ou les maintenir chez soi pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

>>> 15 février 2014

Charles Turle avec les P'tits Laid

L'ancien boulanger de Navès voulait revenir sur les planches dans le village où il faisait du bon pain dans les années 60 avec Pierre Hérail.

C'est chose faite le 15 février 2014 où il a retrouvé ses amis d'antan.

Ils étaient en effet nombreux à avoir répondu présents à ce rendez-vous pour applaudir Charles qui entonnait avec enthousiasme d'anciens succès du répertoire de la chanson française.

Il nous laissera le souvenir d'une soirée conviviale, entre amis et copains d'avant.

>>> 1^{er} mars 2014

Cérémonie de la citoyenneté

Comme chaque année, les nouveaux jeunes électeurs de la commune ont été conviés à la cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle leur sont remis leur première carte d'électeur et le livret citoyen leur rappelant les droits et devoirs républicains. Marc Cousinié, le Maire, a insisté sur ce passage important « d'adolescents cajolés à des adultes responsables ». Pour Louis Cazals, conseiller général, « cette cérémonie est en quelque sorte un rite initiatique officialisant leur statut d'adulte prêt à approfondir et défendre leurs idées ».



PÉTANQUE

Une des plus belles pages de son histoire

Notre club, dans son cher petit village, est en train d'écrire une des plus belles pages de son histoire depuis 1967. En effet, depuis fin 2013, nous avons été quatre fois champions dans le Tarn et Midi-Pyrénées, sans compter les places de finalistes ou demi-finales.

Le 9 février, Navès devient champion Midi-Pyrénées contre Saint-Alban (31) et monte en 1ère division régionale ; fin 2013, notre 1ère division départementale est sacrée à Aussillon contre la société du Parc Albi, et monte donc en 2ème division régionale des championnats de club. De ce fait, notre société est la seule du Tarn à posséder 2 équipes à ce niveau. Le dimanche 5 octobre 2014, 18 équipes (dont 2 de Navès) seront présentes chez nous pour le 2ème tour du championnat des clubs, (Tarbes, Ax-les Thermes, Grisolles, Eauze, Colomiers, Toulouse, etc...) ; nul doute qu'il y aura foule ce jour-là dès 7h30 jusqu'à 19h, puisque 144 joueurs de haut niveau vont en découdre. Les 12 et 13 avril avait lieu le championnat du Tarn en tri-

plettes ; pour la 1ère fois, Navès est champion par l'intermédiaire d'Olivier Coubès, Jérôme Vayssettes, Vincent Vitalone. Ils ont participé au championnat de ligue à Tarbes le week-end du 30 mai où là aussi, ils ont brillé malgré la défaite en finale contre les finalistes du Tarn (Bénézech, Patrac, Debard). Ils iront au championnat de France les 27, 28 et 29 juin à Brive. Il est à noter qu'une autre équipe de Navès était présente à Tarbes (Daniel Cabirol, Raphaël Ruiz, Dominique Rivet) puisque demi-finalistes contre nos champions à Graulhet. Ils ont perdu en poules. Le 4ème titre fut l'œuvre d'une doublette féminine à Carmaux le 11 mai. Marie Note, Audrey Albar deviennent championnes du Tarn. Elles ont participé au championnat de France à Gruissan les 7 et 8 juin où elles perdent en 32ème de finale contre la Loire-Atlantique. Elles avaient gagné contre la Haute-Marne à 0 et contre l'Oise à 3. Elles joueront la ligue à Saint Affrique (Aveyron) les 20 et 21 septembre, et seront accompagnées par une

doulette masculine (Dacosta, Bret) puisque ceux-ci étaient demi-finalistes du Tarn, au même lieu, même date.

- En doublettes provençal, à Mazamet les 24 et 25 mai, sur 7 équipes engagées, 2 se retrouvent en 1/2 finale et s'affrontent. Il s'agissait de Pascal Lugan, Raphaël Ruiz qui perdent à 11 contre Daniel Cabirol, Olivier Coubès. Ces derniers perdent la finale à 5 (donc pas de championnat de France), les 2 équipes iront au championnat de ligue à Figeac les 13 et 14 septembre.

- Coupe du Tarn : notre club est toujours en course après 3 victoires contre la pétanque Graulhetoise (21 à 10), Bois-Redon de Blaye-les Mines (22 à 9), les tenants du titre 2013 Boule d'Or Gaillac (18 à 13). Le 4ème tour se jouera à Albi contre les Artistes d'Albi, le samedi 28 juin.

- Coupe de France : après avoir éliminé le « Castella » Saint Sulpice, Arthès (24 à 7), nous voilà battus par Brassac 16 à 15, le vendredi 20 juin : l'épopée 2013 ne se renouvellera donc pas.

Les vétérans (à partir de 60 ans

dans l'année) jouent de plus en plus et nous font plaisir avec leurs résultats probants. En qualificatif doublettes, sur 7 équipes engagées, 3 joueront les parties finales à Castres avec O.Besombes, M.Coubès, G.Briols, JF.Clavel, T.Claudi, N.Dacosta.

- L'année 2014 avait débuté par un qualificatif doublettes où il y a eu 210 équipes (record du Tarn battu), donc 106 terrains à tracer. Pour la première fois, il a fallu utiliser la place du lotissement Foncouverte, et faire manger 242 personnes. C'était une grosse organisation, rien n'a failli, grâce à tous ces bénévoles qui se dépensent sans compter. Le pétanque club tient à remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'appui financier, technique et le prêt de toutes les infrastructures de Navès.

Bravo à toutes ces joueuses et joueurs qui, par leurs brillants résultats, nous font sillonner le Tarn, Midi-Pyrénées et la France.

Le Président

* le club a un site sur internet. Allez sur www.blogpetanque.com/pcnaves/

MOTO-CLUB

Un nouveau terrain homologué

Titanesque ! C'est le travail accompli par les bénévoles du Moto-Club Navès-Castres ces derniers mois. Avec un seul objectif : donner suite à 35 ans d'activités et de passion pour la moto dans notre commune.

En début d'année, le précédent bureau, après 5 ans de bénévolat et de développement de notre association, a laissé place à un nouveau bureau. Désormais, le Moto-Club est dirigé par un collège directeur composé de deux personnes, Vivian Pujol et Francis Ceglia, d'un conseil d'administration et de ses 140 adhérents.

Après les modifications administratives, sont venues s'ajouter en début d'année les nouvelles contraintes pour donner suite à l'homologation de notre circuit « des Crêtes ». Le travail imposé, pour toujours plus de sécurité pour les pilotes mais aussi pour les spectateurs, est colossal et implique un effort financier sans précédent, ainsi que de longues heures de bénévolat.

C'est donc 600 poteaux bois qui ont été plantés, des centaines de mètres de grillage posés, des milliers de cubes terre modelés et des kilos de peinture étalés. Avec un circuit pratiqué en sens inverse, celui-ci devient un des plus beaux et sécurisés de la région, et a donc reçu le « starter » des différents organismes d'état et de la Fédération Française de Motocyclisme. Aujourd'hui, à l'aube de l'inauguration de ce



nouveau terrain « Made in Navès », notre duo-directeur, qui a mené de main de maître et sans compter ce nouveau challenge, peut être fier du chantier entrepris, fier aussi d'une bonne poignée de bénévoles, des habitués mais aussi un bon groupe de jeunes qui se sont relayés par tous les temps cet hiver. Notre association est tout aussi reconnaissante des partenaires financiers, des coups de « pelles » habituels des entreprises locales, de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal qui nous

épaulent sans relâche depuis de nombreuses années.

Voilà... Le Moto-Club est donc à nouveau sur la bonne « trajectoire » pour modestement donner vie à sa façon au village de Navès avec les entraînements mensuels, ses œuvres ponctuelles de soutien aux personnes dans le besoin, et ces futures compétitions sportives dont nous attendons tous la prochaine édition dans son nouvel écrin...

Le Moto-Club Navès-Castres.

MJC

Des vacances bien méritées

Le groupe des randonneurs de la MJC a poursuivi toute l'année les sentiers de la région du côté de Noailhac, Boissezon, Ambialet, et a affronté la pluie et le froid lors de l'ascension du Pic de Nore. L'année se termine avec deux randonnées, une à Riols et un week-end début juillet dans les Pyrénées.

Le succès des danses de salon ne se dément pas cette année encore puisque 52 danseurs assidus se sont lancés sur la piste de la salle Georges Prêtre tous les jeudis, à 19h30 pour les débutants niveau 1et à 20h30 pour les 22 confirmés. Les couples évoluent avec enthousiasme sur des chachachas, tangos, pasos, valse et autres danses. Sandy Roman, l'animatrice, clôture chaque trimestre par une soirée dansante très conviviale réunissant les deux groupes. Après l'effort, un buffet auberge espagnole permet à chacun de se restaurer et de se retrouver.

Et comme vous le savez Navès est un petit village où on aime faire la fête, c'est le lundi soir que tous les quinze jours se retrouvent plus de 70 personnes pour les danses traditionnelles sous la houlette de Marie-Claude Chappert. Les danseurs se dépensent avec beaucoup d'énergie pour pratiquer différentes danses telles que les bourrées, danses de ronde, danses de couple. La reprise de l'activité se fera le lundi 15 septembre.

Le badminton a un bilan de fin d'année très positif en résultats, tout d'abord en championnat par équipes, celles-ci terminent en 4ème place (éliminées en demi-finale par les champions du Tarn). Il y a un très bon esprit d'équipe et toujours de la convivialité. En ce qui concerne les doubles dames, mixtes, hommes, que des



Le club de randonnée lors d'une sortie au Roc de Peyremeaux.

podiums ! En doubles dames, l'équipe composée de Marielle et Angélique termine deuxième, derrière deux joueuses navessolles qui jouaient pour Payrin. En mixte, les tenant du titre Marielle et Michelle ont terminé à la quatrième place mais heureusement le sacre reste à Navès puisque Julien et Maeva terminent premiers sans la moindre défaite. Et pour finir le double hommes, c'est Julien Pouzenc et Michel qui montent sur la plus haute marche

du podium. L'équipe navessolle a participé au national de badminton à Nantes et termine sixième. Félicitations à tous ces champions !!!

Cette année 21 personnes ont participé au cours de gymnastique d'entretien animé par Betty Soares. Les cours se déroulent le mardi soir à la salle Georges Prêtre de 20h à 21h. Le niveau est accessible à tous, vous pouvez aller essayer vous ne le regretterez pas.

Pour le foot, les vétérans ont une nouvelle fois passé une année dans la bonne humeur et la joie de se défouler pour décompresser après une journée de travail autour d'un pot de l'amitié, tous les joueurs sont présents. Ils vous donnent rendez vous la saison prochaine pour ceux qui seraient intéressés de se joindre à leur groupe pour passer un moment agréable de détente.

L'équipe senior finit 9ème au classement. Ce très bon groupe évolue dans une très bonne ambiance. L'année prochaine la section foot sera encadrée par Pascal Collin. Il y aura deux entraîneurs : notre navessol Eric Garcia et Yan Prenat. Les entraînements reprendront pour toute la section de foot en août. A vos crampons !

Quand on parle de Navès, on cite notre incontournable réveillon qui d'année en année a un très grand succès. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent à la préparation et au bon déroulement de cette soirée car sans eux rien ne pourrait se faire.

Je tiens à remercier tous les habitants de la commune pour leur générosité lors de la vente des fleurs réalisée avec l'école du village.

Mes remerciements s'adressent à Monsieur le Maire et son conseil municipal, ainsi qu'aux employés municipaux que nous avons sollicités tout au long de l'année.

La présidente et le conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances et vous donnent rendez vous à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 14 octobre à 20h30 où, j'espère, le maximum d'adhérents seront présents.

**La Directrice,
Patricia Pauthe**

AÎNÉS

Une sortie en Espagne prévue fin septembre

La saison 2013-2014 se termine pour le club des Aînés de Navès et chacun fait ses projets de vacances en famille ou en balade.

Le groupe a fait une sortie d'un jour au Vernet près de Toulouse, au cabaret Le Robinson. Toute l'équipe a été accueillie avec

amabilité et a profité d'un repas agréable suivi d'un spectacle de chansons, musiques et joyeuse ambiance cabaret inconnue pour certains. Chacun a pu donner de la voix et accompagner les jeunes artistes talentueux.

Nous prévoyons une sortie en Espagne dans la région de Salou

du 29 septembre au 3 octobre. Tous ceux qui sont intéressés, membres du club ou non, peuvent se joindre à nous pour profiter des derniers beaux jours dans une chaude ambiance (se renseigner au 05.63.74.84.45).

Nous avons clôturé la saison par notre traditionnel pique-nique

le mercredi 25 juin au domaine d'En Laure à Labruguière.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et vous donnons rendez-vous le 11 septembre pour la reprise des jeux de société.

La présidente

Sous le signe de la découverte



Nous terminons l'année à l'école grandis, enrichis, et de nombreux souvenirs en tête. Une année passée sous le signe de la découverte, et de la culture, afin d'accepter les différences de chacun et d'apprendre à se respecter.

Les 32 élèves de maternelle de Mme Blanc ont voyagé jusqu'à Carcassonne afin de plonger au coeur de la culture aborigène. Emeus, kangourous, didgeridoo et maquillages étaient au rendez-vous pour une journée ensoleillée et magique.

Les 42 élèves d'élémentaires de Mme Berlhe et Mme Pelat ont voyagé dans le passé, afin de se plonger au coeur de la vie Gallo-romaine. Ainsi, à Nîmes, ils ont visité le centre culturel de la cité avec l'amphithéâtre (Arènes de Nîmes), le temple (la Maison Carrée), entouré du Forum (coeur de la vie citoyenne et politique des villes romaines). Ils ont découvert les infrastructures de la ville permettant l'installation de la ville, notamment avec le transport de l'eau jusqu'à la ville grâce à l'aqueduc, passant par le célèbre Pont du Gard. Enfin, pour une découverte de la superbe région qu'est la Provence, nous avons découvert l'oeuvre et l'univers de Van Gogh, peintre qui est tombé amoureux des blés, des olivettes et des cyprès provençaux.

Afin d'aiguiser la culture artistique des élèves, tous les enfants

ont été spectateurs. Les élèves de Maternelle, et de CP-CE1-CE2 ont donc assisté à 2 spectacles théâtraux organisés par la FOL : L'homme sans tête (sur le thème de la différence) à Labruguière et L'île Turbin (pour donner le goût de la lecture) au théâtre de Castres. Les élèves de CM1-CM2 se sont installés dans les salles obscures du Lido de Castres afin d'y découvrir 3 films : Chantons sous la pluie avec Gene Kelly pour connaître l'univers du cinéma et son histoire, Le cheval venu de la mer pour s'ouvrir à la culture des « travelers » (gens du voyage en Irlande) et Une vie de chat, un film d'animation sur fond d'enquête policière.

Comme ils ne sont pas que spectateurs, les élèves de CP-CE1-CE2 sont allés au Musée Goya et ont réalisé des peintures et sculp-

tures absolument gigantesques, exposées dans le hall de l'école.

La classe de CM1-CM2 a participé au concours Africa'Quiz 2014 sur le thème « Déconstruire le racisme », organisé par la CASDEN, les bénévoles du festival Africajarc (dans le Lot) et la fondation Lilian Thuram. Lauréats grâce à leur investissement et à leur production plastique, ils ont reçu leur prix (Le livre « Mes étoiles noires » dédié par Lilian Thuram, un chèque-lire de 100€ pour la classe, un badge Africajarc pour chaque élève, un stylo et un diplôme du jeune citoyen) à l'ESPE de Toulouse en présence de Lilian Thuram.

Le 20 juin 2014, tous les élèves ont été réunis pour la fête de l'école, avec la kermesse, un spec-

taclé de danses et chants réunissant le travail de l'école mais également les créations des élèves durant le temps périscolaire, et un repas, le tout organisé en partenariat avec les parents d'élèves, les intervenants du périscolaire, l'équipe enseignante et surtout le personnel de mairie, qui s'investit énormément.

Le 30 juin, une course d'orientation a été organisée dans le village pour les élèves de l'élémentaire, et des petites olympiades mises en place dans la cour de l'école pour les élèves de maternelle. Tous ont pique-niqué dans la cour de l'école, pour un moment agréable et convivial.

Ainsi nous clôturons cette année scolaire afin que la toute nouvelle mamie puisse profiter et poupon-

Plus de 40 élèves se sont rendus du côté de Nîmes sur les traces gallo-romaines.



VIE SCOLAIRE

ner sa petite-fille... Nous félicitons la famille Teste pour cet heureux événement.

Nous remercions tous les parents qui se sont investis tout au long de l'année (accompagnement pour les sorties, pour la piscine, pour la préparation et l'organisation des événements, et pour leur soutien). Nous remercions également Rosy, Myriam, Laetitia Villajos et Laetitia Sidobre pour leur soutien, leur écoute, leur patience, leur disponibilité. Nous remercions également les intervenants qui se sont investis à longueur d'année dans le cadre des activités périscolaires, sans oublier les travailleurs de l'ombre qui réparent, montent et démontent la scène, bricolent (et nous en oublions...) pour permettre le bon fonctionnement de l'école de Navès.



Les élèves de CM1-CM2 autour de Lilian Thuram

COMITÉ DES FÊTES

Cinq jours de fête



L'équipe du comité des fêtes au grand complet.

Revenons d'abord sur ce début d'année qui nous a vu organiser la 4^{ème} édition de la soirée « Cabaret » animée par les « 2 Enchanteurs » fin du mois d'avril. Nous remercions les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette soirée, c'est grâce à elles que l'ambiance était présente et que nous avons d'ores et déjà décidé d'une nouvelle édition en 2015.

Nous profitons de cet article dans le bulletin municipal pour remercier toutes ces personnes qui de près ou de loin participent à la vie associative du village tant du côté organisateur que du côté participant.

Pour la fête 2014, nous renouons

avec les habitudes et elle se déroulera à nouveau sur 5 jours, par contre elle sera plus tard que d'habitude (du 21 au 25 août).

L'ouverture des festivités commencera par un concours de belote le jeudi 21 août. Le vendredi 22 août sera consacré à une soirée « navessole » qui permettra à chacun de se retrouver dans une ambiance festive.

Le samedi après-midi aura lieu le concours de pétanque en 4 parties en tripléte mixte et nous continuerons la soirée avec le concert du groupe « Manhattan ».

La journée du dimanche sera comme chaque année l'occasion pour les membres du comité des fêtes de passer dans le village pour la « tournée des gâteaux ». Merci de leur réserver le meilleur

accueil. Ensuite, après la messe, nous vous proposons de vous retrouver autour d'un verre à l'occasion de l'apéritif dominical. L'après-midi nous vous proposons une course de petits cochons et enfin nous concluons la journée par un repas (qui à la vue du succès de l'année dernière devrait être une Macaronade) animée par le groupe « Les Colibris ».

Le lundi 25 août clôturera la fête avec sa journée marathon pour pouvoir, comme chaque année, proposer sa traditionnelle Fabounade animée par l'orchestre « Didier Laurent ».

Nous espérons que la fête sera un succès encore cette année et que le beau temps sera enfin parmi nous.

Sur le mois de septembre une assemblée générale se déroulera, nous en profiterons pour faire le bilan des manifestations 2014 ainsi qu'un repas qui sera l'occasion de se retrouver et de refaire la fête.

Je vous rappelle enfin que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Pouzenc et sur les panneaux d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir participer et à apporter vos idées.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

Avant l'orage...Navès à la veille

A l'unisson des commémorations de la Grande Guerre qui se profilent cette année, je vous propose d'essayer de faire le point sur la situation de Navès avant l'explosion de ce grand cataclysme.

Il est difficile de rendre compte dans toute sa diversité, sa densité, des structures mentales et physiques d'une époque qui n'est pas si lointaine dans le temps mais pourtant déjà fort éloignée de nous par certains aspects.

En effet, comment rendre compte du « bruit » de l'époque, période où la campagne était sans nul doute beaucoup plus silencieuse que la nôtre et où la quiétude n'était le plus souvent troublée que par les aboiements de chiens, le grondement de l'orage ou le tintement d'une cloche ? Comment rendre compte de la lumière ou plutôt de l'obscurité dont l'alternance rythmait le déroulé des journées avant que l'arrivée de l'électricité ne bouleverse des rythmes séculaires ? Comment approcher la perception qu'avaient les navessols de leur temps ? Plus modestement nous essaierons de glaner dans les documents encore disponibles des éléments caractéristiques de la vie à cette époque-là ... avant que l'orage n'éclate.

Auparavant rappelons que le cadre paysager a très peu changé depuis les années 1840 qui ont vu la construction de l'église et de quelques maisons en un point plus central de la commune. Pour l'essentiel, la disposition des champs, des chemins, des principaux hameaux remonte à l'ancien régime voire au moyen âge et illustre « l'ordre éternel des champs ». Seules les fermes de la Grèze et du Jardinier sont à l'époque toutes récentes. Le paysage est constitué de parcelles irrégulières, entourées de haies vives, desservies par de multiples chemins plus ou moins en bon état. Leur entretien, par le biais des prestations en nature donne lieu à des marchandages ou réclamations à propos du montant des cotisations ou des contributions. Certains de ces chemins sont encore défoncés et parfois rendus impraticables par les charrois de pierres extraites des carrières ouvertes ici ou là. Le conseil municipal autorise en 1897 l'ouverture d'une carrière sur un terrain communal derrière la mairie, côté nord (emplacement du lotis-



Le monuments aux morts reste le témoin des disparitions de nombreux Navessols engagés sur le front durant la Première guerre mondiale.

sement municipal) à la condition que le carrier paye à la commune un droit de 1 franc par journée de travail et qu'aucune mine ne soit allumée pendant la récréation des enfants de l'école !

La population

Une société encore très traditionnelle et hiérarchisée où l'Eglise structure encore beaucoup le quotidien des habitants : avec les offices religieux ordinaires ou festifs, les processions (des rogations), les prêches des missions. L'annuaire diocésain de 1891 précise qu'à Navès, il y a 10 protestants et 470 catholiques.

Le Curé d'alors et ce depuis 1903 est Auguste Mijoule, né à Dourgne en 1853 et qui devient à 50 ans titulaire de la cure et le reste jusqu'à sa mort en 1919. La notice nécrologique de l'époque le présente doté d'une nature ardente et zélée mise à l'épreuve par deux événements qui ont fracturé la population et les esprits de l'époque :

- en 1903, l'expulsion des sœurs enseignantes du couvent Bleu de leur école de Navès. Le maire, François de Lacger, bien que protestant fait prendre par son conseil une délibération de protestation et il est révoqué de son mandat d'élu par le Préfet.

- l'inventaire en 1906 des biens paroissiaux imposé par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat continué de semer la discorde. Il est tenté une première fois au mois de mars dans le courant de la journée et ne peut être mené à bien car un comité paroissial s'y oppose. L'inspection est finalement réalisée « inopinément » deux semaines plus tard à 7 heures du matin où cette fois-ci le curé semble bien seul !

Les premières machines à vapeur

C'est essentiellement les activités agricoles qui occupent un grand nombre d'hommes et de femmes et le report voté en 1908 par le conseil municipal de la Fête patronale du 24 juin au 24 août est sûrement fait pour ne pas perturber les travaux des champs. Le machinisme pointe timidement son nez et en août 1896 sont signalées dans la commune « deux machines à vapeur locomobiles ambulantes » employées au battage des grains.

La principale force d'appoint reste apportée par les animaux – les chevaux sont aussi recensés en vue d'une hypothétique réquisition en cas d'un conflit armé. En ce qui concerne la mise en valeur des terres, l'élément caractéristique est encore la part importante que conserve le métayage, contrat chargé d'archaïsmes féodaux. Deux principaux propriétaires : de Lacger à Navès et de Juge à Montespieu se partagent une bonne part des terres avec plusieurs métairies.

Ainsi, Paul de Juge, ancien officier des Dragons, a quitté la carrière militaire à la mort de son père pour se consacrer à la gestion du domaine de Montespieu. Dans les années 1890-1900 il fait restaurer son château de Montespieu, élabore et fait planter un parc à l'anglaise autour du manoir avec le concours d'un paysagiste, et réside aussi de temps à autre, rue Hoche à Paris.

En 1910, lors d'une enquête il précise que ses trois propriétés de Montespieu, Radel et le Jardinier sont mises en valeur par des maîtres valets sous la houlette d'un régisseur et que cela occupe 27 hommes ou femmes. De surcroît, des métayers exploitent aussi pour son compte les fermes de Gaches et d'en Ferrier. En cas de difficultés ou d'accident de la vie, le seul recours se résume essentiellement à la famille. Travail ou repos, une vie entière se déroule pour l'immense majorité de la population sur le terroir du village ou des proches environs.

de la guerre de 14

En 1897, dans un certificat, le même Paul de Juge rapporte que Jean Baptiste Lau, ouvrier agricole, est employé chez lui depuis 48 ans sans interruption. Et c'est en 1912 que madame veuve de Juge Montespieu, en souvenir de son défunt mari, ancien membre très actif du comice agricole de Castres, instaure un prix doté de 300 francs. Ce « prix de Juge-Montespieu » doit être attribué à une famille de métayers ou de maîtres valets résidant dans la circonscription du comice de Castres, ayant élevé au moins 5 enfants et au service d'un même propriétaire depuis au moins 10 années. Il est précisé que pour l'attribution de ce prix il sera bien tenu compte du nombre d'enfants restés employés aux travaux agricoles. Tout est dit : famille nombreuse, fidèle et dévouée à la mise en valeur d'un domaine.

Un peu d'industrie

La présence d'une petite usine de filature (régulièrement mise à mal par les incendies, le dernier en 1909) emploie des hommes, femmes et enfants de la commune et des environs. Pour mémoire, depuis 1893, la durée maximum du travail des enfants est ramenée à 10 heures quotidiennes. Le textile dévore les

enfants selon le mot de Victor Hugo ; dans les filatures, l'agilité, la souplesse, la petite taille des enfants sont utilisés par exemple pour attacher les fils brisés sous les métiers à tisser en marche. A Navès, les trois livrets d'ouvriers délivrés en 1897 concernent des jeunes gens :

Alba Elisa Irma fileuse 13 ans,
Goux Marie 14 ans, Dautat
Emile Jules fileur 14 ans.

Des adultes à l'école

Face au traditionalisme global de ces mentalités, seule peut-être l'école primaire, et l'ascension par l'instruction, ont pu apporter à ce complexe de valeurs une donnée vraiment nouvelle. L'école devient « terrain d'affrontement ». L'instituteur public du village est M. Tabarly, il assure aussi les fonctions de secrétaire de mairie.

Les enfants rallient le plus souvent à pied l'école située au centre de la commune, l'absentéisme saisonnier qui avait cours auparavant semble assez bien résorbé et l'hiver les gamelles se font réchauffer chez Rey Léopold, l'épicier voisin. En plus des enfants, certains adultes retournent sur les bancs de la communale.

En 1896, des cours pour adultes reprennent : en décembre, les

travaux des champs étant terminés, trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) de 7h à 9h du soir. Le programme est le suivant : 7h à 7h30 langue française ; 7h30 à 8h calcul ; 8h à 8h30 lecture ; 8h30 à 9h histoire contemporaine, géographie, lecture récréative

Demandes de dispense

La mairie et l'école : ces deux lieux et institutions sont décisifs pour la vie du village : la loi municipale et la laïcité ; et c'est pourtant, le dimanche (après la messe) que les gens de la campagne se rendent à la maison commune « attendu qu'ils n'aiment pas écrire mais bien à parler au secrétaire lui-même. »

La commune gère en ce temps là un patrimoine qui connaît quelques problèmes de conservation : le presbytère est dans un état de délabrement (1907), des murs de l'école se lézardent et présentent des aspects inquiétants et une lettre au Préfet en 1896 décrit le cimetière de Navès comme étant en très mauvais état : sol dépourvu d'arbre et d'allée, les murs complètement délabrés.

Durant la période qui nous intéresse, il est difficile d'ignorer les nombreuses lettres échangées

entre mairies pour se transmettre les informations sur les jeunes gens susceptibles d'être recrutés par le Service militaire (les métayers sont une population qui bouge beaucoup) ; mais aussi des lettres de demandes de dispense d'effectuer des périodes d'exercices généralement de près d'un mois dans l'armée de réserve et donc préjudiciables pour la bonne marche de toute exploitation agricole.

Une lettre sort du lot, presque prémonitoire, elle date du 25 mars 1895 et est adressée au Préfet du Tarn. Bien que résumée, on sent pointer l'inquiétude du maire de Navès qui s'inquiète de ne plus retrouver à la mairie le volume intitulé « devoirs des maires en cas de mobilisation générale » ! Les nuages s'amoncellent et la nuée annonce l'orage...

Alain Pauthe

Le conseil municipal remercie Alain Pauthe pour sa participation au bulletin, par l'écriture des très intéressants articles d'histoire locale. Nous espérons qu'il continuera à enrichir ce bulletin par ses précieuses pages.

Programme de la fête de Navès du 21 au 25 août 2014

JEUDI 21 AOÛT

21h00
Concours de
BELOTE

VENDREDI 22 AOÛT

22h30
Soirée
NAVESSOLE

SAMEDI 23 AOÛT

14h30 Concours de pétanque en triplète mixte

22h30 Concert gratuit avec MANHATTAN



DIMANCHE 24 AOÛT

11h00 Messe en musique

12h00 Apéritif en musique

16h30 Course de PETIT COCHON

19h00 Apéritif en musique

20h30 Repas (sur réservation)

22h30 Concert gratuit
avec LES COLIBRIS

LUNDI 25 AOÛT

19h30 Grande Fabounade

22h30 Bal gratuit avec Didier Laurent